

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 novembre 2014

OBJET :

Demande d'éligibilité de la ville au dispositif d'aide à l'investissement locatif dit « PINEL » anciennement DUFLOT

**Rapporteur : MME SIMONNET
Délibération n° 7**

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur informe que le décret du 6 août 2014 a modifié le zonage A/B/C instituant les secteurs éligibles à l'aide à l'investissement locatif pour les nouvelles opérations de construction de logements privés à compter du 1^{er} Janvier 2015.

Les 20 communes du Grand Nancy actuellement classées en zonage B1 seraient alors déclassées à partir du 1^{er} janvier 2015 en secteur B2.

Toutes les opérations de construction de logements neufs à la location (dispositif actuel DUFLOT) ne bénéficieraient plus de mesures fiscales accordées actuellement aux investisseurs (secteur B1).

Toutefois, l'article 4 du décret 2013-517 du 23 juin 2013 précise qu'une commune appartenant à un établissement public de coopération intercommunale doté d'un programme local de l'habitat peut demander à conserver le zonage qui lui était appliqué.

Dans le but de préserver les enjeux économiques des projets immobiliers à venir sur le bassin de l'agglomération nancéienne, le Grand Nancy souhaite l'appui des communes membres, en vue de la constitution d'une demande d'éligibilité au dispositif d'aide à l'investissement locatif dit « PINEL » anciennement DUFLOT.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme - Voirie - Travaux, réunie le 6 novembre 2014, il est demandé au Conseil Municipal de communiquer son accord au Grand Nancy en vue de la constitution d'un dossier de demande d'éligibilité de la ville au dispositif d'aide à l'investissement locatif dit « PINEL » anciennement DUFLOT.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 20 novembre 2014.

Extrait conforme

Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

tenu sous la présidence de
de Mme Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	26
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	07 novembre 2014
- Convocation distribuée le :	07 novembre 2014
- Affichage du procès-verbal le :	16 décembre 2014

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. MARSON à MME GEORG
- M. CLOMES à M. LEINSTER

ABSENTE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE :

- M. SAPIRSTEIN

Pour extrait,

Michel BREUILLE,



Maire